

Octet

La lettre d'information du  **SiiH**

Agenda

25/03 :

ARES organise un séminaire sur la solution AR-CHRONOS de 09h 00 à 12 h 00 au 57 rue du moulin Delmar à Villeneuve d'Ascq.

Pour tout renseignement :

**Société ARES : 03 20 89 55 55
ou SIIH 59/62 : 03 20 44 41 33**

29/03 :

Ouverture des plis de l'appel d'offres du réseau régional

02/04 :

Lancement du centre d'appels régional. Dédié jusqu'à présent au CHRU de Lille, il sera à partir du mois d'Avril au service des établissements en délégation d'exploitation. Le centre d'appels est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

Pour le CHRU : poste 444 81

**Pour le reste de la région :
03 20 44 54 54**

A lire...

LE POINT SUR

Convergence : Les 26 établissements démarrent cette année

ZOOM SUR

Restructuration de la comptabilité analytique

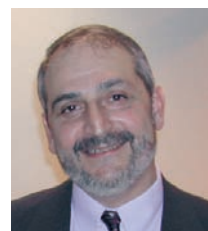
TECHNIQUE

La mobilité informatique à l'hôpital

Edito

Henri Mennecier

Secrétaire Général du SIIH 59/62



C'est avec plaisir que je signe l'édito du premier numéro d'Octet, le journal du SIIH 59/62. Soucieux de vous informer régulièrement sur nos activités, nos projets, nos évolutions, vous recevrez Octet tous les trimestres. Ce premier numéro dresse, au travers de l'actualité du SIIH 59/62, un bilan de deux années de travail. Deux années durant lesquelles, le SIIH 59/62, devenu une structure autonome, s'est engagé au service de ses adhérents. Deux années durant lesquelles de gros chantiers ont été initiés. Pour n'en citer que quelques-uns, la construction d'un réseau régional, projet stratégique important dans lequel 37 établissements se sont impliqués. La mise en place du projet convergence rassemble 26 établissements grâce à la réalisation d'un appel d'offres régional, mené tout au long du processus avec les établissements adhérents. De même, le syndicat a pu piloter un autre projet régional visant à implanter une "gestion des temps" dans 5 des plus importants établissements de la région. La construction de partenariats avec des éditeurs publics et privés permettra d'élargir l'offre de service. La mise en place d'une politique de mutualisation dans le cadre de la première réforme du code des marchés publics avec pour exemple, l'appel d'offres régional pour la téléphonie, a permis la réalisation d'économies d'échelle substantielles aux établissements ayant participé au groupement de commandes.

Deux années de travail intense durant lesquelles le syndicat s'est structuré et organisé, avec la mise en place des instances consultatives réglementaires (comité technique d'établissement, comité hygiène et de sécurité et des conditions de travail, d'une instance interne pour la consultation de la promotion interne des personnels sous statut informatique). En outre, les relations et les règles entre le syndicat, les adhérents et les clients ont été clarifiées avec l'élaboration du règlement intérieur et la structuration de la comptabilité analytique.

2004 sera aussi une année importante pour le SIIH. Au programme : la montée en charge de la communication ville/hôpital et l'accompagnement méthodologique de la mise en place de la CCAM et de la réforme de la tarification à l'activité. De plus, le SIIH 59/62 rejoindra en Décembre, le pôle Eurasanté dans un bâtiment dédié à ses activités. Un nouveau secrétaire général me remplacera d'ici quelques semaines. Nommé à la direction du Centre Hospitalier de Maubeuge, établissement adhérent, j'assure l'intérim au SIIH depuis le 1er janvier. Je quitte une structure en pleine évolution composée d'hommes et de femmes qui ont su s'adapter au changement et mettre leurs compétences au service des établissements de la région. Ces deux années, je le répète, ont été riches et je vous en remercie toutes et tous.

Zoom sur

Restructuration de la comptabilité analytique : Pour une vraie mutualisation

Si depuis sa création, le SIIH 59/62 a mis en place une comptabilité analytique permettant une gestion précise de son activité, cette dernière a complètement été revue l'année dernière avec notamment la création de centres de responsabilités au sein du syndicat. Entretien avec Marc Cauliez, Directeur du contrôle de gestion, des affaires financières, économiques et logistiques du SIIH 59/62.



Marc Cauliez

Octet : M. Cauliez, en 2003, le SIIH 59/62 a restructuré sa comptabilité analytique. Pouvez-vous nous expliquer cette nouvelle organisation ?

Marc Cauliez : “Lors de sa création, le SIIH 59/62 devait répondre à une obligation réglementaire et mettre en place une comptabilité analytique. Cette forme de comptabilité a pour mission d’expliquer un résultat et de connaître les coûts de manière très précise. Elle est employée par la plupart des entreprises en France car c’est un réel instrument de pilotage et d’aide à la décision. Nous devons, en tant que structure de coopération, pouvoir répartir de manière très fine les cotisations en fonction des établissements adhérents et de leur recours aux prestations fournies. Si notre comptabilité analytique le permettait déjà, notre nouvelle organisation permet une analyse beaucoup plus précise et en temps réel. Pour cela, nous avons structuré le syndicat en centres de responsabilité, eux-mêmes sous-découpés en centres d’activités et en Unités fonctionnelles. Plus le découpage est fin, plus l’analyse financière de son activité pourra être précise.”

Octet : Quels sont les avantages de cette nouvelle méthode ?

Marc Cauliez : “Comme je l’ai déjà dit, c’est un réel instrument de pilotage et d’aide à la décision. On peut en tirer des enseignements de gestion et prévoir les budgets futurs. Tous les chiffres peuvent être expliqués. On rend intelligent un budget. Le principe est simple : grâce à la restructuration, l’ensemble du personnel est affecté à une ou plusieurs activités. De même toutes les autres charges du budget sont réparties sur les activités en fonction de la nature de la dépense. On peut ensuite calculer le coût des activités et des prestations fournies. Puis par activité, le coût est réparti sur les adhérents qui utilisent ce service en suivant des unités d’œuvre de répartition (lits, budget, nombre d’agents,...). Cette nouvelle organisation a été validée par l’ensemble des établissements adhérents. Ce mode de calcul ne s’applique pas aux clients avec lesquels nous travaillons sur la base d’un tarif. Les établissements adhérents ne payent donc pas les prestations fournies aux structures non-adhérentes, puisque les recettes budgétées viennent en déduction de leur cotisation.”



Les membres de la direction du contrôle de gestion et des affaires économiques et logistiques.
De gauche à droite : Patrick Mercier, Carole Henneron, Marc Cauliez, Michel Bourdon et Noura El Marradi

Info complémentaire

C'est la loi...

C'est la circulaire DH/AF 3/SI 5 n° 99-225 du 14 avril 1999 relative aux modalités d'intervention des structures régionales d'informatique hospitalière qui fixe les règles de fonctionnement de ces structures. Cette circulaire définit les principes de coopération et fixe le cadre de l'exercice de l'activité. Elle impose de plus aux SRIH de transmettre aux ARH le détail analytique de leur activité. La législation en quelques extraits.

Les principes de la coopération

La coopération consiste pour un groupe d'établissements à décider de faire ensemble ce que chacun pourrait faire isolément, mais décide de ne plus faire par lui-même. Les établissements qui entrent dans un cadre de coopération acceptent donc de ne plus produire ou acheter de manière autonome le bien ou le service objet de l'adhésion. (...) Les établissements n'achètent pas une prestation ; ils assurent ensemble le financement de l'activité. (...) La répartition des charges entre adhérents fait appel aux unités d'œuvre utilisées par la comptabilité analytique, de telle sorte que les frais de fonctionnement afférents à ces activités ou à ces équipements soient répartis entre les différents partenaires en fonction de leurs tailles respectives ou au prorata de leur recours aux prestations qui font l'objet de la coopération considérée.

Exercice de l'activité

Une SRIH doit impérativement mettre en œuvre une comptabilité analytique appropriée et fiable permettant d'individualiser les coûts de ses différentes activités et de vérifier l'absence de subventions croisées.(...) Les SRIH devront transmettre aux agences régionales de l'hospitalisation concernées le détail analytique de leurs différents produits et charges, en veillant notamment à faire apparaître dans la décomposition de leurs recettes la part représentée par les activités subsidiaires

Expérience

Vous avez demandé des économies ? Ne quittez pas

Depuis l'ouverture des marchés de la téléphonie, les opérateurs sont mis en concurrence régulièrement. Le SIIH 59/62 a coordonné en 2003 le dernier appel d'offres regroupant 26 établissements de la région. Une union qui fait la force puisque les conditions obtenues sont dignes de celles des plus grandes entreprises françaises.



C'est en 1998 que tout a commencé. L'ouverture des marchés de la téléphonie oblige les collectivités publiques à mettre en concurrence les différents opérateurs. Sous l'impulsion du CH Lens et du CHRU, 14 établissements de soins de la région se regroupent au sein du groupement GACITI (Groupement d'Achat pour les Consommables Informatiques et Technologies de l'Information) afin de lancer un appel d'offres commun. Devant l'ouverture récente du marché, l'offre concurrentielle n'est pas encore très complète et ce premier appel d'offres concerne le trafic national, international et les communications vers les mobiles. En 2001 une nouvelle opération de mise en concurrence est reconduite menée cette fois-ci par le SIIH 59/62, nouvellement créé. 21 centres hospitaliers se regroupent alors et un appel d'offres est lancé. Le trafic local vient s'ajouter au trafic mis en concurrence. C'est MCI (anciennement Wordlcom) qui sort à nouveau gagnant. Il est donc l'opérateur pour deux ans.

Le dernier appel d'offres a regroupé 26 établissements de la région

Mais l'offre commerciale évolue rapidement et en 2003, le SIIH 59/62 initie un nouvel appel d'offres régional. C'est alors 26 éta-

-blissements de soins de la région qui se regroupent. C'est le plus gros appel d'offres en matière de téléphonie réalisé en France au 1er semestre 2003. Le 10 juillet, l'opérateur gagnant est désigné : ce sera Completel pendant trois ans. En effet, dans les années suivant l'ouverture du marché à la concurrence, il fallait rester prudent sur les périodes d'engagement, et ce à cause de l'évolution rapide de l'offre commerciale. Aujourd'hui, l'engagement est réalisé sur trois ans. Le montant du dernier marché est de 12 millions d'euros. Un chiffre qui a permis d'obtenir auprès des opérateurs des conditions financières dignes des plus grands comptes nationaux de l'industrie et du commerce. Conditions dont vont bénéficier tous les centres hospitaliers participants quelle que soit leur taille. A volume constant de consommation, c'est 3 millions d'euros qui ont été économisés sur le montant global du marché. Le prochain appel d'offres est prévu en 2006 pour un changement éventuel d'opérateur en 2007.

Info complémentaire

Les cinq opérateurs majeurs sur le marché de la téléphonie d'entreprise sont aujourd'hui : France Telecom – LDCOM – MCI – Completel- Cegetel

Métier

Opérateur centre d'appels : Ecouter, analyser et résoudre les problèmes



Allô, ma biscotte est coincée dans le lecteur ; ma petite maison bouge toute seule ; j'arrive plus à rentrer dans mon ordinateur ; est-ce que vous savez que j'ai un problème ?

Quelques "questions choisies" auxquelles répondent chaque jour les 5 permanenciers du centre d'appels. Un métier de patience et de gestion du stress, ancré sur une base solide de connaissances techniques.

La plate-forme d'appels située dans les locaux du SIIH reçoit et traite les appels liés aux problèmes informatiques du CHRU de Lille. Cinq permanenciers, présents du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00, répondent à quelques 100 appels quotidiens et résolvent 70 % des problèmes. Ce service sera ouvert le 2 Avril aux hôpitaux en délégation d'exploitation sur *Convergence*.

Plusieurs étapes

Dès le passage de l'appel, ce dernier est archivé. Une description précise de la demande et de la réponse donnée ou de la manœuvre réalisée permet de classer les problèmes rencontrés et d'apporter une réponse plus rapide. En quelques questions, le permanent doit cerner rapidement la panne et trouver les manœuvres à réaliser. Quand le problème est mineur, il faut savoir rassurer l'utilisateur et souvent gérer son stress devant les problèmes informatiques. Logiciel qui ne s'ouvre pas, écran noir, fichier dont la mise en page a sauté... Face à ces problèmes, le permanencier de la centrale d'appels essaie dans un premier temps de faire réaliser certaines manœuvres par l'utilisateur lui-même. Puis très vite, il peut "prendre la main" sur le poste. Grâce au numéro d'identification du PC ou par le numéro de téléphone, le permanencier intervient en direct sur le poste de l'utilisateur. Il peut alors réinstaller des logiciels, nettoyer le disque dur ou bien encore faire passer un anti-virus sans se déplacer. Si le problème est trop important, un technicien sera alors envoyé sur place.

Technique

Je te suivrai, où tu iras j'irai...

Les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) évoluent de plus en plus rapidement et de nouveaux outils au service des patients et des professionnels du soin sont aujourd'hui à leur disposition. Des outils qui se mettent au service de l'utilisateur, notamment en le suivant dans ses déplacements. L'heure est à la mobilité, la facilité d'utilisation et l'efficacité. Le point avec Luc Vaurette, chargé de mission en veille technologique au CHRU de Lille.

Octet : M. Vaurette, aujourd'hui l'avenir en matière d'outils informatiques à l'hôpital semble être la mobilité. Pouvez-vous nous en dire plus ?

L.V. : "La mobilité des outils informatiques est en effet un critère important sur lequel se développent de nombreux produits sur le marché. Et cela pour deux raisons principales. En premier lieu, les outils nomades aident les professionnels dans leur travail quotidien. Par exemple, avoir accès au réseau au lit du malade évite au personnel de se déplacer jusqu'à un poste informatique fixe. L'idée est que dans un hôpital, les professionnels bougent et que les outils informatiques doivent suivre. Jusqu'à présent, c'était l'inverse, les hôpitaux étaient équipés de postes informatiques fixes reliés au système d'information. En second lieu, un établissement doit rendre compte de son activité. Et pour cela, des données quotidiennes traduisant les actes et les soins réalisés doivent être saisies par les professionnels. Un bon moyen pour renforcer la fiabilité des informations est de les saisir à la source. Autrement dit, au moment du soin ou de l'acte réalisé."



Octet : Pour suivre les professionnels dans l'hôpital, la première chose est de mettre en place un réseau sans fil. Quelles sont les caractéristiques d'un tel réseau ?

L.V. : "Le réseau Wi-Fi donne la possibilité d'être relié, non pas par un réseau câblé mais par ondes radio. Des bornes sont installées à différents endroits de l'hôpital et permettent d'avoir des points d'accès. Chaque point d'accès a une zone de couverture de 30 à 50 m. Le débit varie suivant les bornes entre 11 Mbits et 54 Mbits par seconde. La phase d'installation d'un réseau Wi-Fi est très technique et demande surtout une réflexion approfondie sur l'implantation des différentes bornes. Cette implantation doit être pensée en fonction des utilisateurs et de leurs besoins afin d'avoir une bonne couverture réseau quel que soit l'endroit d'utilisation. De plus, puisque l'on utilise des ondes radio, des mesures de sécurité doivent être mises en place. Par exemple le contrôle des adresses de connexion, le cryptage de la liaison entre la borne et l'ordinateur connecté avec une clé de cryptage aléatoire qui change toutes les secondes ou bien encore la mise en place d'un réseau virtuel interne (VPN). Une fois la sécurité assurée, le réseau Wi-Fi peut avoir plusieurs réseaux opérationnels et parallèles. On peut imaginer un réseau soignant privé et très sécurisé, un réseau pour les patients hospitalisés et par exemple un réseau réservé aux fournisseurs."

Octet : Et en matière d'outils nomades, que trouve t-on aujourd'hui sur le marché ?

L.V. : "Tout d'abord, les PC portables. Avec une carte adaptée, ils peuvent se connecter au réseau Wi-Fi. L'inconvénient

est qu'ils restent encombrants et qu'il faut nécessairement un endroit pour les poser et... se poser. Il existe donc des tablettes PC. C'est un ordinateur portable sans clavier. On écrit directement sur l'écran à l'aide d'un stylet. Ces tablettes fonctionnent avec toutes les écritures et permettent par exemple de rédiger un compte rendu ou une prescription. Les nouvelles versions de ces outils intégreront dans un avenir proche un dictionnaire plus complet car aujourd'hui c'est l'une des limites de cet outil. Une variante des tablettes PC sont les PDA (Personnal digital assistant NDLR), comme les Palm, les pocket PC ou les PDA sous Linux. C'est un peu le "couteau suisse" du soignant car les PDA sont, en raison de leur petite taille, facilement transportables et l'on peut y gérer des applications personnelles comme un répertoire ou des mémos. La téléphonie IP est aussi un outil nomade. L'idée est d'utiliser le réseau informatique pour téléphoner. On pourrait ainsi téléphoner de son PDA. D'autres outils sont en test au CHRU de Lille, comme un dictaphone numérique qui enverrait directement le texte dicté dans la messagerie du secrétariat. Fini l'étape de la sténorette et de la retranscription. Nous essayons aussi actuellement un stylo équipé d'une caméra. Tous ces outils sont disponibles sur le marché et sont complémentaires. L'important est de les intégrer dans le processus de soins afin qu'ils soient au service des professionnels au quotidien."

Actualité

Communication ville /Hôpital : Rithme prend de l'essor et attend des milliers de messages

En 2004, des milliers de messages sont attendus sur la plateforme Rithme. Une année qui marquera l'essor de ce projet initié il y a 4 ans par le CHRU de Lille. L'inscription, l'utilisation, tout comme le principe sont simples. Mettre en relation des médecins de ville et les hôpitaux afin qu'ils puissent échanger et consulter rapidement des informations sur leurs patients communs. Un dossier et une idée partagés par de plus en plus de professionnels. Explications du Pr Régis Beuscart.



Si le projet Rithme est né en 2000, c'est en 1996 que le CHRU de Lille a commencé à réfléchir à l'ouverture du Système d'Information vers l'extérieur. Profitant d'un projet Européen, un prototype a été testé pendant deux ans au Centre Hospitalier d'Armentières. Cette expérience a permis de relier une cinquantaine de médecins généralistes à l'hôpital et de générer près de 3000 messages par mois. L'idée est simple comme l'explique le Pr Régis Beuscart, responsable du DIM du CHRU, à l'initiative du projet "Nous sommes partis de la pratique médicale en nous demandant ce dont les médecins avaient besoin". Et a priori, la nécessité d'échanger rapidement des informations sur les patients hospitalisés était une nécessité. Tel est le "cœur" d'activité de la plate-forme Rithme, une plate-forme d'échanges entre hôpitaux et médecins de ville, simple d'utilisation et gratuite pour les libéraux.

Lille, 2004

Un dossier partagé par l'ensemble des professionnels qui se connectent est donc disponible au remplissage. En 2000, fort de cette expérience réussie, l'industrialisation du produit est décidée. Une Start Up est créée (Planet Health Care*) et tout pourrait aller très vite, mais le dossier CNIL prend du temps et il faut retravailler les procédures de sécurité. Le SIIH du Nord-Pas de Calais, dès sa création prend en compte l'exploitation de la plate forme et collabore à la mise au point technique de la solution en favorisant les intégrations avec les réseaux médicaux existants. En 2002, nouveau test sur le site du CH d'Armentières avec une centaine de médecins généralistes. La qualité du produit, l'ergonomie sont améliorées et validées ; La sécurité basée sur la tunnelisation et le cryptage des données est garantie. Chaque personne connectée, doit de plus insérer sa Carte de professionnel de santé et composer un code. Pour les médecins libéraux, l'inscription est facile et rapide, puisqu'il suffit d'appeler la société planète Health Care qui en 24h00 se charge de l'inscription et des codes d'accès. Les coûts sont pris en charge par l'URMEL. Pour les établissements de santé, le SIIH assure en collaboration avec Planet H.C. la connexion des systèmes d'information. En 2004, Lille se lance, Valenciennes est en cours d'installation. Pour le Pr Beuscart, Calais et Denain sont prévus en 2005.

*aujourd'hui Planet Healthcare est une filiale du groupe C2A.

Quoi de clic ?

Le site Web du SIIH 59/62 vous est ouvert. N'hésitez pas à le consulter, il est mis à jour régulièrement.

Une section spécifique dédiée aux adhérents est mise en place.

Règlement intérieur, foire aux questions, organigramme,...

Vous y trouverez une foule d'informations utiles. Et surtout une rubrique de veille réglementaire.

A consommez sans modération.

www.siih5962.fr


 **Le point sur**

Convergence : Les 26 établissements démarreront cette année

En Juillet de cette année, la maintenance des logiciels de gestion administrative par Symphonie On line s'arrête définitivement. Les établissements concernés, avec l'aide du SIIH 59/62, ont anticipé cet arrêt en lançant en 2001 un appel d'offres regroupant les besoins de 26 centres hospitaliers. La solution retenue, basée sur le Noyau Convergence, permet une centralisation des applications des SIH en évitant les saisies multiples. Les sites pilotes fonctionnent d'ores et déjà avec ces nouvelles applications et le démarrage des autres établissements a commencé au début de l'année.

Le Noyau Convergence permet de centraliser les informations relatives à l'identité et aux mouvements des patients ainsi qu'à la structure et à l'activité de l'établissement. Grâce à ce noyau, ces informations sont ensuite en lien avec l'application Pastel (gestion administrative et facturation), avec l'application Agirh et les applications complémentaires (gestion des ressources humaines) et avec l'application Magh2 (gestion économique). Au cœur de ce dispositif, l'application Toulaine qui permet l'intégration dans le SIH de l'établissement et Sextant, outil de pilotage et de gestion.

4 années de travail

C'est en mars 2000 que l'assemblée générale des établissements Symphonie décide d'une démarche de choix mutualisé pour le remplacement des applications Symphonie On line. Après la rédaction du cahier des charges, l'appel à candidatures est lancé en Novembre de la même année. 26 établissements s'engagent dans la démarche. Cinq candidats sont choisis en Mars 2001 et l'appel d'offres est engagé durant l'été sur la base d'une solution intégrée permettant au SIIH de proposer un service de délégation d'exploitation et de renforcer ainsi le concept de mutualisation des moyens. Le 23 avril 2002, après 26 visites de site par le SIIH, 15 journées de démonstration des offres, des visites de site extérieurs utilisant les applications des 5 candidats et l'élaboration de tableaux comparatifs pour chaque critère du cahier des charges, l'offre du SIHPIC (Syndicat interhospitalier de picardie) est retenue. Les sites pilotes sont lancés en 2003 et la mise en place des autres établissements a démarré au début de l'année.

Le projet convergence aujourd'hui

Les sites pilotes fonctionnent

Le CH de Tourcoing est passé complètement en Magh2 en 2003.

Le CH de Cambrai a démarré Noyau/Pastel en Juin 2003

Le CH de Douai a réalisé sa première paie réelle Graph2 à partir d'Agihir en Juin 2003

Le CH de Camiers a démarré simultanément toutes les applications en Juin 2003.

D'autres établissements ont démarré au début de l'année

5 établissements ont démarré Noyau et Pastel (Haubourdin, Loos, Aire, Wasquehal, Maubeuge)

8 établissements ont démarré Agirh (Haubourdin, Loos, Aire, Wasquehal, Tourcoing, Cambrai, Seclin, Denain)

9 établissements ont démarré Magh2 (Haubourdin, Loos, Aire, Wasquehal, Maubeuge, Hénin-Beaumont, Douai, Seclin, Denain)

2 544 jours de prestation sont prévus dans le marché

Le SIIH 59/62 a commandé aux différents éditeurs :

- Les installations du Noyau et de Pastel sur la plupart des sites autonomes.
- La réalisation des intégrations des applications du SIH des centres hospitaliers.
- Les reprises des données de structure sur les environnements de formation et de production.
- Les reprises de données pour le démarrage de Pastel.
- Les reprises de données pour les formations et le démarrage de Magh2.
- Les installations et les formations aux applications satellites d'Agihir.
- Les journées de formation Pastel, Agihir et Magh2 que le SIIH n'était pas en mesure de prendre en charge dans les délais.
- Des journées de maîtrise d'œuvre pour certains sites autonomes sur les 3 applications.
- Des journées d'assistance pour certains sites sur les trois applications, notamment après le lancement.

AR Chronos : la gestion du temps

C'est en 2002 qu'un appel d'offres régional pour une solution de gestion du temps a été lancé par le SIIH 59/62 pour le CHRU de Lille, l'EPSM Lille métropole (Armentières), l'EPSM Val de Lys Artois (St-Venant), le CH de Valenciennes et le CH de Lens. Suite à cet appel d'offres, un partenariat a été signé entre le vainqueur, la société ARES, et le SIIH. Les adhérents peuvent ainsi aujourd'hui bénéficier de la solution AR Chronos à des tarifs préférentiels. Ce logiciel, facile d'utilisation, présente la spécificité d'être complètement paramétrable et peut ainsi intégrer les caractéristiques de chaque établissement. Après la mise en place et le suivi de l'appel d'offres, le SIIH 59/62 prend en charge l'installation, la maintenance et la formation de cette application dans les 5 établissements à l'initiative de l'appel d'offres.

Gestion des ressources humaines : un second appel d'offres en préparation et une adhésion au GIP PH 7

Le SIIH 59/62 a lancé en 2002 un appel d'offres pour une solution de gestion des ressources humaines pour 6 établissements régionaux. L'appel d'offres est déclaré infructueux en juillet 2002 et pendant un an, il faut réécrire le cahier des charges. Refaire le tour des établissements pour mieux cibler leurs besoins, revoir les éditeurs pour négocier les prix... depuis un an, le SIIH prépare le second appel d'offres qui sera lancé en 2004. En matière de traitement de la paye, le SIIH 59/62 adhère au GIP PH 7. Cette adhésion permet de bénéficier du moteur de paye PH 7, produit de remplacement de Graph 2 utilisé actuellement. Cette nouvelle application permettra plus de souplesse d'utilisation, comme la simulation ou le retraitement de la paye. La mise en place de PH7 est prévue en 2005.

Mise en place du réseau régional en Octobre

L'idée de création d'un réseau régional a fait son chemin puisque 36 établissements ont adhéré au projet. L'appel d'offres a été publié en Février dernier et le gagnant sera connu au mois de Juin. La mise en place du réseau est prévue pour le mois d'Octobre.

En bref

Ca déménage !



Le SIIH 59/62 emménagera pour la fin de cette année sur le site d'Eurasanté. Un bâtiment neuf de 3 200 m² accueillera les 92 salariés du syndicat. Les futurs locaux dont les fondations sont déjà terminées s'étendront sur 4 niveaux (RDC et 3 étages). Une adresse d'ores et déjà à retenir : SIIH 59/62, parc Eurasanté, 255 rue Nelson Mandela 59120 Loos.

Créons des liens



Depuis sa création en 2002, le SIIH a passé quatre partenariats avec différentes sociétés. L'objectif : avoir des prix intéressants pour les adhérents mais aussi l'engagement du SIIH de développer une expertise sur les applications. Le premier partenariat s'est conclu avec la société Oracle, fournisseur de base de données. La société CITRIX, fournisseur de solutions rapides pour la mise à jour de logiciels a ensuite signé. Le plus : deux agents du SIIH sont en cours de certification CITRIX afin d'être un relais chez les adhérents utilisant ces solutions. Un partenariat avec le Syndicat d'Informatique de Bretagne a aussi été passé. GENOIS, un outil de dispensation nominative pharmaceutique et SILLAGE PMSI, un outil de PMSI intégré à l'offre convergence sont ainsi proposés aux adhérents. Enfin un accord a été passé avec la société ARES pour son application de gestion des temps AR Chronos.

Ecrit noir sur blanc



Le règlement intérieur du SIIH 59/62 est entré en vigueur en ce début d'année. Approuvé à l'unanimité au CA du 07 novembre dernier, il est le fruit du travail entre les services du SIIH et un groupe de directeurs d'établissements. Il a été envoyé à tous les adhérents et vous pouvez le consulter en ligne sur le site web du SIIH, rubrique accès privé (www.siih5962.fr).

Directeur de la publication : Henri Mennezier - Rédacteur en chef : Christian Breugnot - Rédaction : Sarah Leuridan Communication Santé
Personnes ayant aidé à la rédaction des articles : , Régis Beuscart, Christian Breugnot, Marc Cauliez, Vincent Coulier, Pierre Grard, Cathy Swatek,
Gonzague Tiers, Monique Turbelin, Luc Vaurette.

Mise en page : Nico EURL